



La Municipalité de Chardonne met au concours le poste de

RESPONSABLE DU SERVICE VOIRIE (100%)

Champs d'activités :

- Planifier, organiser, coordonner et contrôler la gestion administrative et technique du service.
- Diriger les travaux dans le terrain et s'y impliquer (70% minimum).
- Développer un excellent état d'esprit en termes de communication, de collaboration et d'initiative.
- Gérer le parc des véhicules et des machines.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la sécurité au travail des personnes.

• **Profil souhaité :**

- Titulaire d'un CFC dans le domaine du génie civil, de la construction, de la mécanique ou de l'entretien des espaces verts.
- Sens de l'organisation et du management.
- Expérience réussie dans la conduite d'une équipe.
- Connaissances en informatique (Word et Excel).
- Permis de conduire pour véhicules automobiles légers.
- Dans la mesure du possible élire domicile dans la commune ou dans un rayon proche.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie récente, de références et des prétentions de salaire sont à adresser à la Municipalité de et à 1803 Chardonne, avec la mention « candidature responsable du service voirie » rue du Village 19, Case postale 17, jusqu'au **11 novembre 2021**.

Le cahier des charges peut être consulté sur le site internet de la Commune : www.chardonne.ch

Pour tous renseignements : Mme Maria Alice Reymond, municipale (tél : 021 921 49 24)

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil demandé.